

ZAC de Planoise - Approbation de la révision du Plan d'Aménagement de Zone et de son règlement

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par arrêté du 4 décembre 1995, il a été décidé de mettre à l'enquête publique le projet de révision du Plan d'Aménagement de Zone et le règlement de la ZAC de Planoise.

L'enquête s'est déroulée du 8 janvier 1996 au 6 février 1996. La révision portait essentiellement sur la modification du périmètre :

1. en retirant du périmètre de la ZAC le Parc Urbain qui est maintenant inscrit en zone verte (ND) au plan d'occupation des sols secteur Nord,

2. en incluant, dans le périmètre, les terrains situés entre la ZAC La Fayette et les anciennes limites de la ZAC de Planoise.

Par ailleurs, le nouveau règlement d'aménagement de zone prévoit deux zones :

- une zone à caractère très urbain assurant une mixité et regroupant des activités privées, publiques et de l'habitat collectif,

- une zone destinée à l'habitat collectif et intermédiaire, comprenant des équipements d'accompagnement de quartiers, des équipements à caractère public, artisanal, commercial, sanitaire et de loisirs.

Lors de l'enquête, aucune observation n'a été formulée par le public. Le commissaire-enquêteur a donc émis un avis favorable sans réserve dans ses conclusions.

Le Conseil Municipal est invité à approuver la révision du Plan d'Aménagement de Zone et le règlement de la ZAC de Planoise. Il est précisé que la ZAC reste concédée à la SEDD, dont les conventions sont toujours en vigueur. La présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie et d'une publication dans l'Est Républicain et Le Pays de Franche-Comté.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission d'Urbanisme, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Visa préfectoral du 9 mai 1996.